



FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS SVH 2023 - 2024

La Seyne Var Handball

Stade Scaglia, 72 chemin de la Seyne à Bastian

83500 La Seyne sur mer

6383038@ffhandball.net

Informations licencié :

Création

Renouvellement

Mutation

Catégorie : _____

Nom du licencié : _____ Prénom du licencié : _____

Epouse : _____

Sexe : Masculin Féminin

Latéralité : Droitier Gaucher Ambidextre

Taille en cm : _____ Né(e) le _____ Département de naissance : _____

Ville de naissance : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Téléphone Fixe : _____

Téléphone portable : _____ E-mail : _____

Je certifie avoir pris connaissance de la charte interne du SVH

Information parents (Si joueur mineur)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____

Profession du père : _____ Profession de la mère : _____

Voulez-vous être contacté pour devenir partenaire du club oui non

Je certifie avoir pris connaissance de la charte interne du SVH

Autorisation parental

Je soussigné(e) Père*/Mère*/Tuteur* :

Que le SVH, en cas d'accident prenne pour mon enfant toutes les dispositions nécessaires.
 Que le SVH réalise et utilise dans Le cadre du club (journal, panneaux site du club), des images
 (photos ou films) prises au cours des activités sportives (matches, entraînements, stages) de mon enfant

Engagement parental

En tant que parent, je m'engage à m'investir dans la vie du Club :

- En assistant aux matchs
- En proposant d'effectuer quelques conduites et ou en accompagnant régulièrement mon enfant sur ses lieux de matchs
- Je m'engage ce que mon enfant mineur ne reste pas seul attendre le début ou fin de son entraînement et me charge de le récupérer.

Fait à La Seyne sur mer le : _____

Signature :



Tarifs des licences 2023-2024

Catégories	Années de naissance	Tarif 2023-2024
U9	2015-2017	200€
U11	2013-2014	200€
U13	2011 - 2012	235€
U15	2009-2010	245€
U17	2006-2008	255€
Séniors	2006 et avant	285€
Loisirs	2006 et avant	120€

Informations complémentaires :

Il est possible d'étaler les paiements sur 4 mois (**à libeller à l'ordre du S.V.H**), la totalité des chèques est à remettre lors de l'inscription. Le dernier chèque sera encaissé **au plus tard le 28 février**. Vous pouvez également régler par CB à l'aide du lien HELLOASSO ainsi que par virement bancaire.

Le club est également éligible au dispositif "Pass'Sport"

Les chèques peuvent être :

- Soit envoyés par courrier à l'adresse suivante :

LA SEYNE VAR HANDBALL – 72, chemin de la Seyne à Bastian – Stade Scaglia – 83500 La Seyne sur mer

- Soit déposés dans la boîte aux lettres du club.
- Soit remis lors des essayages du pack équipement au bureau du club lors des permanences de début d'année.

Le premier encaissement sera effectué le mois de l'inscription

Pour les nouvelles inscriptions, vous devez remplir ce dossier, suivre le lien fédéral qui vous permettra de confirmer votre adresse électronique, puis, à réception du second mail, remplir et insérer les documents demandés pour la création de la licence.

Pour les renouvellements, vous devez finaliser votre inscription sur internet à l'aide du lien fédéral qui vous a été envoyé par mail.

En cas d'inscription de plusieurs licenciés pour un même foyer, la première licence (enfant le plus âgés) est plein tarif, la deuxième licence et les suivantes seront soumises à une réduction de 20%.



Charte du joueur et parent de joueur

En adhérant au club de la Seyne Var Handball, je prends l'engagement de respecter les règles suivantes :

Vie du club

- Respecter l'adversaire, l'arbitre, l'entraîneur, les spectateurs et mes partenaires.
- Me conformer aux règles du jeu.
- Refuser toute forme de violence et de tricherie.
- Respecter les locaux, le matériel et les installations mis à disposition
- Porter une tenue de sport et chaussures de sports propres pendant l'entraînement.
- Participer aux entraînements et respecter les horaires. Prévenir l'entraîneur en cas d'indisponibilité.
- Participer à la vie du club

Administratif

- La licence du joueur ne sera qualifiée qu'une fois le dossier d'adhésion COMPLET ainsi que la cotisation réglée.
- A la fin des vacances de la Toussaint, un licencié qui n'a pas un dossier complet perdra sa place dans l'effectif si le nombre de place est limité.
- Aucun remboursement en cours de saison ne sera effectué quel que soit le motif.
- Afin de promouvoir la vie du club, des photos ou vidéos prises pendant l'entraînement ou en match pourront être postées sur les outils de communication du club. Ces photos ou vidéos ne pourront jamais servir dans un but commercial et aucun licencié ne sera identifié.

La pratique sportive s'inscrit dans le respect de soi et des autres, merci d'en prendre conscience et de le faire partager.

En cas de non-respect des points cités ci-dessus, des sanctions pourront être prises, celle-ci pouvant aller jusqu'à l'exclusion provisoire de la salle de sport, notamment lors des matchs, l'exclusion de la sélection pour 1 ou plusieurs matches, voire l'exclusion définitive du club.

Je soussigné, M, Mme, Melle :

Déclare avoir pris connaissance des règles ci-dessus et m'engage à les respecter et les faire respecter scrupuleusement.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent

Signature des parents (pour les mineurs)